

CDA DU 17 FEVRIER 2023

PRESENTS:

- ANDEOLE E, CHARTIER N, COLIBERT B, DAIGNY C, GASSE C, GIRARD S, GUICHARD C, MARCHAND A, MEZENGE P, MORICE S, PREVEL Y, TOPSENT JJ.
- VISIO_: LEGRAIN J, LE PROVOST J,
- EXCUSES_: GILLES S, PESCHET G,
- ASSISTE_: ORTIZ F, Directeur Administratif.

ADOPTION DU PV DU 12 OCTOBRE 2022.

- Ne faisant l'objet d'aucune remarque particulière, le PV de la réunion du 12 octobre, publié le 16 novembre sur le site du district est adopté à l'unanimité des membres présents.

CIVILITES :

- La CDA souhaite un prompt rétablissement à ses deux collègues, **Joël LE PROVOST** et **Guy PESCHET**.
- La CDA présente ses condoléances à **Théo BARON** et à **Louis MARTIN** jeunes arbitres de district pour le décès de leur père respectif et leur apporte son soutien dans ce moment difficile.

BILAN DE LA FIA 2EME SESSION.

- Huit candidats suivent cette formation qui se déroule dans une ambiance studieuse. Trente nouveaux arbitres auront ainsi été formés au cours de cette saison.

SUIVI DES ARBITRES.

- Soixante-dix arbitres de district sont actuellement désignables : 48 seniors et 22 jeunes. Les championnats D1, D2 et D3 sont ainsi couverts.

DESIGNATIONS :

- Senior : pas de problème majeur, mais trois arbitres n'honorent pas leur désignation. Deux seront convoqués par la commission restreinte, le troisième a fourni un certificat médical
- Courrier d'un arbitre qui se plaint de l'attitude de l'un de ses assistants : un rapport sera demandé aux deux assistants ayant officié sur ce match
- Jeunes : Tous les jeunes arbitres sont désignés mais il est difficile de concilier le lieu des matchs avec la répartition de ces arbitres.

LETTRE DE MISSION.

- La majorité des membres de la CDA déplore le manque de concertation et ressent cette missive comme une obligation incompatible avec le statut de bénévole, Monsieur le Directeur justifie cette lettre, comme une volonté de faire évoluer l'arbitrage. Une réunion de la CDA sera programmée courant Avril, afin d'étudier le contenu de ce courrier et de présenter des objectifs atteignables. Au préalable, une réunion est planifiée le 3 mars qui permettra de mettre à jour le règlement intérieur de la CDA, à la suite de laquelle la commission proposera une rencontre aux instances dirigeantes pour validation.

QUESTIONS DIVERSES.

Yves PREVEL

- S'étonne que lorsque les matchs sont reportés, les arbitres et les observateurs sont maintenus à la date de la reprogrammation, même s'ils ont signalé leur indisponibilité.
- Il propose de fournir des tee shirts aux arbitres, l'UNAF prendrait en charge la moitié du coût, le comité directeur sera sollicité pour l'autre moitié. Une demande sera faite au prochain comité directeur.

Sylvain MORICE

- Annonce la revalorisation des indemnités kilométriques versées aux arbitres et aux observateurs (0,892/km aller). Il informe que l'indemnité spécifique attribuée aux observateurs est supprimée à compter du 1er février 2023, des solutions sont proposées pour compenser cette perte, notamment un allongement des déplacements, ce qui est déjà mis en application dans 3 autres districts de la ligue.
- Fait part des remarques, faites-en comité directeur, sur la non désignation d'arbitre en 4ème division, le 11 décembre, alors qu'il y avait des arbitres de libres.
- Transmet les demandes de Clément LOUDJANI (CTD),
 - 1er avril finale départementale U 13 à Alençon, 10 jeunes arbitres et 6 membres de commission.
 - 17 juin finale U 11 à Flers 6 membres de commission.
- Il informe que le concours de ligue aura lieu le 12 mai, l'organisation est à la charge de chaque district. Il s'occupera de la préparation des candidats.
- Il partage le compte rendu réalisé lors du séminaire de l'arbitrage ornais effectué à la suite de l'AG du District, le 28 janvier. Certaines propositions

des représentants de clubs pourront ainsi être retenues par la CDA en cours de saison, pour présentation au comité directeur, puis aux clubs...

Jean Jacques TOPSENT,

- Fait part de la candidature de Jean Claude JACOB en tant qu'observateur senior et de Antoine SENAULT en tant qu'observateur jeune sur les matchs de district. La CDA valide ces candidatures qui seront soumises à l'approbation du comité directeur.

Christophe GASSE

- À contacté 5 personnes qui avaient consultés le site de la ligue pour étudier les lois du jeu et les modalités de l'arbitrage, un de ces contact s'est déjà concrétisé, le jeune intéressée suit actuellement la formation FIA en cours.

Joël LE PROVOST

- a été contacté suite à une proposition du président de District concernant les finales départementales, sur le choix entre les indemnités de déplacements ou un maillot d'arbitre. Sur 31 arbitres contactés 25 optent pour la tenue, une décision sera prise ultérieurement.

LA SEANCE EST LEVEE A 22 HEURES

Secrétaire
Jean Jacques TOPSENT